Elle s'avance doucement. Les gendarmes ont le browning en main.

Les manifestants s'enfuient, les uns vers la rue de l'Official, les autres du côté de la place du Théâtre. La grande masse se rue vers la Populaire.

La gendarmerie a pris possession du terre-plein de la place Verte. On hue la maréchaussée, des projectiles de tous genres sont lancés dans sa direction. Deux ou trois gendarmes sont blessés à coups de briques.

LES GENDARMES, ACCUEILLIS PAR DES COUPS DE REVOLVER, RIPOSTENT

Les gendarmes sont alors assaillis à coups de revolver. Ils s'avancent encore vers la Populaire, se massent devant le local, tandis qu'on continue à tirer sur eux.

Le chef du détachement crie alors à ses hommes : « Tir volonté ».

Et les gendarmes, braquant alors leur revolver sur la Populaire, tirent sur les manifestants qui s'enfuient à l'intérieur en déchargeant leurs armes. La fusillade dure plusieurs minutes.

Quarante gendarmes sont là et tous ont déchargé le magasin de leur browning. Plus de deux cent cinquante coups de feu sont tirés par eux.

De leur côté, les émeutiers ont tiré également un nombre égal de coups de revolver.

LE DRAPEAU BLANC

La fusillade est suivie d'un moment d'accalmie. Dans la salle de devant de la coopérative la « Populaire », servant de café, on n'aperçoit plus âme qui vive. Les gendarmes continuent à veiller, l'arme au poing.

A ce moment, deux hommes sortent de la Populaire et se tiennent sur la porte. Ils agitent une canne à laquelle ils ont attaché un drapeau blanc.

— Il y a des tués ! s'écrie l'un d'eux en agitant son drapeau.

Un autre s'avance en criant : « Des médecins, des médecins ! »

Et l'on voit plusieurs hommes s'enfuir de la Populaire dans toutes les directions. Ils vont chercher du secours.

TROIS MANIFESTANTS TUES VINGT BLESSES L'UN DE CEUX-CI SUCCOMBE

Après quelques minutes de silence, s'élève, de la Populaire, le chant de l'*Internationale*, repris en chœur par tous les manifestants.

Sur les dalles de la Salle Populaire, trois hommes gisent dans une mare de sang; l'un d'eux est emporté râlant. Les blessés sont au nombre d'une vingtaine environ ; l'un d'eux succombe dans le courant de la nuit.

A l'extérieur les gendarmes, toujours l'arme au poing, continuent à surveiller la Populaire. Toutes les rues sont barrées par la gendarmerie et la garde civique. Les grandes places du centre sont transformées en zones neutres.

LES DEGATS

Aujourd'hui, lendemain d'émeute, les rues sont jonchées de débris. Les dégâts sont énormes. Les tramways notamment ont beaucoup souffert. Des centaines de reverbères et des centaines de glaces ont été brisées.

LES MORTS ; LES BLESSES

Deux frères ont été tués, Pierre et Joseph Peuvrade. Le premier, qui demeurait à Glain, a 35 ans. Le second habitait rue Sainte-Marguerite. Il est âgé d'une trentaine d'années.

Parmi les blessés qui ont été soignés par M. le docteur Mallue, se trouvent les nommés Barthélémy Siquet, houilleur, rue de la Butte ; Louis Harzé, mécanicien, âgé de 44 ans, rue Saint-Séverin ; Maximilien Delange, mineur, âgé de 27 ans, rue Saint-Gilles, et Pierre Clajot, 14 ans, fils du tenancier de la Populaire. Ils ont chacun une balle dans la cuisse.

LES RESPONSABILITES

Les socialistes prétendent que les coups de feu tirés de la « Populaire » ne pouvaient tuer personne, puisque les émeutiers tiraient à blanc. Ils n'auraient tiré à balles qu'après les salves de la gendarmerie. La justice élucidera sans doute ce point.

Une grève de mineurs dans le bassin de Liége

Liége, 4 juin. — Des grèves se sont déclarées ce matin, dans le bassin houiller de Seraing, où il y a 380 chômeurs. A Jemeppe, il y a 600 grévistes. A Flémalle-Grande, les ouvriers du trait du jour au nombre de 300 ont refusé de descendre.

Charges de gendarmerie à Verviers

DIX-SEPT ARRESTATIONS

Verviers, 4 juin. — Dans la nuit de lundi à mardi, de nouvelles scènes de désordre se sont produites à Verviers.

Des projectiles divers ayant été lancés sur les gendarmes, ceux-ci ont dû charger à plusieurs reprises et finalement tirer des coups de revolver. On signale une trentaine de blessés. Sept gendarmes ont été blessés. Il y a eu dix-sept arrestations.

A BRUXELLES

UN GARDE CIVIQUE ADMIRATEUR DE FERRER

Un maréchal-ferrant, M. Louis, habitant Schaerbeek, a quitté le poste où il était de service à l'usine à gaz de Schaerbeek lundi, vers minuit, pour venir manifester Grand'-Place. Il portait sur son uniforme deux médailles en cuivre avec le portrait de Ferrer.

Comme ce garde civique outrageait la police, M. Louis Fronville, officier de police, l'arrêta et le fit écrouer à l'Amigo.

Pendant la nuit, le chef de corps de la garde de Schaerbeek le réclama pour l'écrouer ensuite à la disposition du procureur du Roi.

D'autres gardes civiques ont présenté les armes en passant devant le monument Ferrer.

L'agitation dans le Centre

LA GREVE GENERALE EST DECRETEE POUR LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Mons, 4 juin. — Mardi, dans la matinée, le mot d'ordre a été donné de la coopérative de Jolimont pour décréter la grève générale immédiate pour le Suffrage Universel dans les usines et charbonnages du bassin du Centre.

Un groupe est parti de la Maison du Peuple de La Louvière pour faire cesser le travail dans les établissements industriels de la ville.

Un autre groupe est parti de la Maison du Peuple de Jolimont pour faire chômer les usines de Haine-Saint-Pierre. Enfin, d'autres groupes ont fait de même pour les usines du Rœulx, Morlanwelz, etc.

Toute la région est sillonnée de bandes de grévistes, drapeau bleu et rouge en tête, qui cherchent à terroriser les populations.

L'effervescence dans la région de Charleroi

UN MAJOR BLESSE. — ON SIGNALE DE NOMBREUX CHOMEURS

Charleroi, 4 juin. — A Charleroi, des pierres et des projectiles divers ont été lancés dans les vitres de plusieurs établissements catholiques et sur la garde-civique. Le major Veroeven fut atteint avec une violence inouie par un projectile qui lui fit à la nuque une grave blessure. Deux autres gardes civiques ont été également atteints.

Le travail est entièrement interrompu dans les verreries. Le chômage est partiel dans les usines métallurgiques et est très accentué dans les charbonnages. L'effervescence est grande dans toute la région.

Un incendie criminel à Iseghem

UNE FERME COMPLETEMENT DÉTRUITE

30.000 francs de dégâts. — Quatre sauveteurs blessés ou brûlés. Trois sont grièvement brûlés.

Iseghem, 4 juin. — La population était encore toute à la joie et fêtait le succès des catholiques, quand, vers une heure un quart, le clairon sonna le tocsin. Bientôt on apprenait que des inconnus avaient mis le feu, au hameau Heye, à la ferme exploitée par les enfants Vanackère, et leur appartenant. Tous les bâtiments sont devenus la proie des flammes. Les chevaux et vaches ont pu être sauvés. En plus des dégâts matériels, il y a à déplorer quatre accidents survenus à des personnes qui s'étaient dévouées au sauvetage. MM. Léonard Christiaens, Gustave Wurbrouck et Julien Vens, ont été grièvement blûlés, et leur état inspire de vives inquiétudes.

Un quatrième sauveteur, M. Gustave Lecluyse, suffoqué par la fumée, fut trouvé inanimé dans une chambre. La respiration artificielle a dû être appliquée. Jusqu'ici, l'état de ce dernier blessé est satisfaisant.

La police enquête.

Les dégâts sont évalués à 30.000 francs. La ferme des enfants Vanackère n'était pas assurée.

A MOUSCRON

MUSICIENS CATHOLIQUES ASSAILLIS PAR DES SOCIALISTES DEPREDATIONS AU LOCAL DE LA JEUNE GARDE CATHOLIQUE

Dans la soirée, l' « Harmonie Jeanne d'Arc », du Tuquet, se rendait vers le local du Cercle Catholique pour prendre part au cortège, quand, rue du Christ, alors que les musiciens jouaient un pas redoublé, ils furent soudain assaillis par une cinquantaine de socialistes qui, sortis d'un cabaret voisin, s'oublièrent jusqu'à défoncer deux tambours et la grosse caisse de la société de musique précitée. Les musiciens se réfugièrent dans des maisons amies et renoncèrent à prendre part à la manifestation catholique dont nous parlons plus haut.

***

Dans la nuit, le local de la Jeune Garde catholique du Tuquet, tenu par M. J.-B. Roets, subit l'assaut d'une bande d'hommes et jeunes gens qui brisèrent les vitres et enfoncèrent la porte à coups de pied.

Une pierre lancée de la rue des Tanneurs, vint s'abattre dans la véranda de M. François Goethals.

Cependant, grâce aux mesures d'ordre prises par les autorités, aucun autre incident plus grave ne s'est produit au cours de la soirée, et la nuit se passa dans le plus grand calme.

A GAND

UNE NUIT MOUVEMENTEE

Les manifestants éteignent des réverbères A la faveur de l'obscurité, ils commettent de nombreux actes de vandalisme

Gand, 4 juin. — Les catholiques ont fêté leur victoire avec joie. Libéraux et socialistes ont essayé de provoquer du grabuge. Lundi, il a fallu convoquer la Garde Civique, mettre sur pied les pompiers avec leurs lances d'incendie, toute la police et toute la gendarmerie. La nuit de lundi à mardi a été très mouvementée. Malgré l'arrêté du bourgmestre interdisant les cortèges, des bandes ont circulé en ville, éteignant les réverbères, brisant les vitres dans les établissements et locaux catholiques, faisant du saccage même un peu au hasard, puisque la vitrine du *Journal de Gand* elle-même a été brisée, et se dispersant comme une bande de lapins devant les charges de gendarmerie, pour se reformer un peu plus loin. Des prêtres isolés ont été insultés et molestés par des anticléricaux. On a essayé d'envahir le Cercle Catholique. On a brisé, par pure manie de destruction, les grandes glaces du magasin de confections Nagels et Cie. C'étaient surtout des étudiants anticléricaux, encadrés de jeunes gens, qui menaient la danse.

Les étudiants libéraux sont allés, comme le reconnaît le *Voornit* lui-même, au nombre de 200, au local socialiste Ons Huis et y ont chanté l'*Internationale*. Naturellement il y a eu pas mal de coups de plat de sabre et quelques horions, mais tout s'est borné là.

La Garde Civique a été licenciée après minuit; les compagnies qui n'avaient pas marché hier, ont été convoquées pour ce soir.

Les Manifestations

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE A MOUSCRON

Le Cercle Catholique félicite le nouvel élu, M. François Goethals

La manifestation organisée lundi soir, par les catholiques pour fêter le triomphe de l'élu du canton, M. François Goethals fut particulièrement imposante quoique spontanée.

A la suite de l' « Harmonie Royale » les sociétés catholiques sont sorties du Cercle Catholique l'Avenir, vers la demeure du nouveau député, rue Saint-Pierre.

Le populaire député de Mouscron, fut l'objet d'une ovation enthousiaste. M. Jean Pollet, président de l'Association catholique de Mouscron et conseiller provincial, prononça le discours ci-après :

DISCOURS DE M. JEAN POLLET

Mon cher François,

Je suis doublement heureux de pouvoir, le premier, vous offrir officiellement des félicitations à l'occasion de votre brillant succès d'hier.

Je vous adresse ces félicitations au nom du « Cercle Catholique » que je représente ici et ensuite en mon nom personnel, moi qui ai eu la bonne fortune d'avoir été votre parrain au comité central de l'Association Conservatrice de l'arrondissement.

Je ne vous cacherai pas que la plupart des membres du comité central ignoraient votre talent et vos mérites ; mais, dès que j'eus fait valoir vos états de services à notre grande cause, vous fûtes acclamés et l'on vous confiait le poste d'honneur, le poste de combat !... La cohésion était faite et l'union de toutes les forces du parti catholique resserrées ! J'en suis fier, car la mission du parrain a été couronnée d'un résultat inespéré : François Goethals, après un travail d'Hercule, vient de reconquérir le siège que Debunne nous avait si brutalement enlevé.

Bravos, François ; la Belgique tout entière vous applaudit : vous avez vengé la mémoire de notre regretté M. Busschaert, votre prédécesseur, et vous avez lavé la tâche qui souillait notre beau coin de la Flandre !

Honneur à vous, car vous avez bien mérité de la patrie !

Recevez ces modestes fleurs comme gage de notre confiance et de notre admiration !

Vive François Goethals, notre nouveau député de Mouscron !

M. Elie Dubuisson, conseiller communal et président de la Jeune Garde Catholique adressa ensuite au nouvel élu, les compliments les plus élogieux, auxquels M. Goethals répondit en quelques mots, disant que la fête se terminerait au local de l'Association.

Une vibrante « Brabançonne » fut exécutée et le cortège se rendit vers la gare et par la rue de la Station, pour regagner le Cercle Catholique au milieu d'un enthousiasme général.

Enquête sur la Baisse de la Rente

Paris, 4 juin. — Au cours du Conseil de Cabinet tenu le 31 mai dernier, le ministre de la justice annonçait à ses collègues qu'une information allait être ouverte relativement aux fausses nouvelles publiées sur le Maroc et aux spéculations de Bourse auxquelles elles ont donné lieu.

M. Briand faisait allusion à une fausse dépêche du Maroc signalant que Fez était de nouveau soulevé, qu'un sanglant combat avait été livré au cours duquel le général Lyautey avait été tué ainsi que de nombreux officiers et soldats.

De son côté, M. Klotz, ministre des finances, n'avait pas été sans s'émouvoir en constatant qu'à la suite de cette fausse nouvelle, la rente avait subi une certaine baisse.

M. Martin, commissaire spécial de la Bourse, a été chargé d'ouvrir une information afin de savoir si la fausse nouvelle n'avait pas été lancée par des spéculateurs peu scrupuleux, intéressés au fléchissement de la rente.

Le commissaire de police ouvrit, sous sa responsabilité, une information dans le sens qui lui parut le plus favorable à la découverte des faits incriminés. Il convoqua plusieurs chefs de maisons faisant partie du marché des rentes françaises et leurs teneurs de carnet, et leur demanda les noms de leurs clients pour le compte desquels ils avaient vendu de la rente française le jour de la liquidation.

Les coulissiers convoqués se sont retranchés derrière le secret professionnel et la liberté des transactions et ont refusé de fournir des renseignements et des pièces.

Les résultats négatifs de cette enquête, qui n'avait qu'un caractère officieux, étaient prévus, mais l'information avait pour objet de prévenir les coulissiers et les propagateurs de fausses nouvelles destinées à influencer le marché, des intentions formelles du gouvernement de les poursuivre à l'avenir.

Une intéressante trouvaille

UNE TAPISSERIE DU XVIe SIECLE RETROUVEE PAR HASARD

Paris, 4 juin. — Au cours des réparations que l'on effectue à l'église Notre-Dame de Mantes, classée parmi les monuments historiques, M. Simul, architecte des beaux-arts, a fait une intéressante trouvaille. Pour se protéger contre les intempéries, des ouvriers maçons avaient pris un vieux tapis et l'avaient disposé en forme de tente. M. Simul, étant venu examiner les travaux, constata que cet abri de fortune était constitué par une tapisserie de toute beauté, véritable merveille de l'art persan, remontant au seizième siècle. Après avoir autrefois servi à l'exercice du culte, ce tapis avait été abandonné dans un coin de la galerie. Long de 8 mètres, large de 4, il est orné de chimères, de perroquets et de paons, se détachant en couleurs vives sur un fond noir. La trouvaille a été remise à M. Deschamps, architecte des monuments historiques. Le Conseil municipal de Mantes, réuni hier, sous la présidence de M. Groust, maire, a décidé de faire expertiser la tapisserie afin d'en connaître la valeur exacte.

Les Retraites Ouvrières

LA VENTE DES TIMBRES

Paris, 4 juin. — Le ministère du travail communique les résultats de la vente des timbres-retraite pour le premier trimestre de l'année 1912. Le produit de la négociation des vignettes apposées sur les cartes des assujettis obligatoires, tant par les salariés que par leurs patrons, ainsi que sur les cartes des assurés facultatifs, a atteint 8.291.604 fr. L'augmentation sur le quatrième trimestre de 1911 est de 902.762 fr.; et le produit mensuel de la vente des timbres est passé de 2.462.947 fr. pendant le quatrième trimestre 1911, à 2.763.868 fr. pendant le premier trimestre 1912. Le progrès est vraiment insignifiant, surtout si l'on songe que la loi du 27 février 1912 a abaissé de soixante-cinq à soixante ans l'entrée en jouissance de la pension, et que le nombre des bénéficiaires immédiats a été de la sorte considérablement accru.

Sans doute il n'est pas possible d'évaluer rigoureusement, d'après la vente des timbres, le nombre exact des salariés qui ont accepté la loi des retraites obligatoires. Il en est, en effet, qui sont affiliés à des caisses patronales dispensées de l'emploi des timbres; il en est d'autres qui ont interrompu leurs versements pour cause de chômage ou de maladie. Par contre, les versements faits par les assurés facultatifs figurent dans le total de la vente des vignettes. Pourtant la statistique ministérielle nous renseigne sur l'accueil fait à la « réforme » par le monde ouvrier, — car on sait que les employeurs s'y sont loyalement ralliés.

Le versement annuel des assujettis obligatoires est de 4 fr. 50, 6 fr. ou 9 fr., suivant qu'il s'agit de mineurs, de femmes ou d'hommes, et la contribution patronale est d'égale valeur. On est donc au-dessous de la vérité en estimant le versement moyen, patronal et ouvrier, à 12 francs par an, c'est-à-dire à 1 franc par mois.

La recette mensuelle, donnée en dernier lieu par la vente des timbres-retraite, ayant été de 2.763.868 francs, correspondrait par conséquent à un nombre de 2.763.868 assurés ayant actuellement satisfait à la loi.

Ce chiffre est certainement très voisin du chiffre réel. Or, on avait prévu que la loi de 1910, modifiée en 1912, s'appliquerait à 12 millions d'assujettis obligatoires et à 2 millions d'assurés facultatifs. C'est dire si l'on est loin de compte, en dépit des avantages considérables qui furent récemment consentis pour tenter d'amadouer les récalcitrants.

LES DESSERVANTS & LES RETRAITES

Paris, 4 juin. — La Cour de cassation vient de rendre, au sujet des retraites ouvrières et paysannes, un arrêt intéressant. La question qui lui était posée était celle-ci : Un desservant qui a une domestique à son service et qui loue à la commune, en outre du presbytère, un champ et un jardin, peut-il être considéré comme petit patron et comme fermier agricole et être admis à bénéficier de la loi du 5 avril 1912 ?

La Cour a décidé qu'un desservant ne peut bénéficier des retraites ouvrières et paysannes, ni comme petit patron, ni comme fermier métayer, parce qu'il a à son service une domestique salariée et loue quelques immeubles à la commune.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 4 juin.

A la Chambre

La hausse des blés

La Commission des douanes de la Chambre s'est entretenue de l'interpellation en cours sur la cherté du blé. Elle a confirmé les diverses résolutions inscrites au rapport de M. Loth et tendant à repousser la suspension et la réduction des droits, mais à élargir l'admission temporaire.

Sur un amendement de M. Siegfried tendant à l'abaissement du droit à cinq francs, la Commission a décidé de laisser à l'initiative du gouvernement le soin d'établir, par une enquête, les conditions d'opportunité d'une réduction du droit de douane de sept francs.

La gendarmerie mobile en temps de grève

M. André Hesse, député, a déposé une proposition de loi tendant à la création d'un corps de gendarmerie mobile, destinée à remplacer les troupes en temps de grève.

La gendarmerie mobile serait constituée par le prélèvement sur la gendarmerie à cheval actuelle de 44 escadrons dont une partie (la moitié) serait placée au chef-lieu du corps d'armée et l'autre moitié serait constituée en six régiments qui, en temps de guerre, constitueraient une division de cuirassiers.

La Situation financière en Allemagne

NOMBREUSES FAILLITES

Berlin, 4 juin. — De très nombreuses faillites, dans presque toutes les branches de l'industrie, sont signalées aujourd'hui par les journaux. Relevons seulement celles dépassant 100.000 francs.

D'après le « Berliner Tageblatt », le fabricant de cravates Georges Daus, de Berlin, prend la fuite laissant un passif de plusieurs centaines de mille francs. Parmi ses créanciers se trouvent malheureusement plusieurs de nos compatriotes de Lyon.

La fabrique de poêles Fœrster et Runge de Berlin, fait perdre 750.000 francs à ses créanciers.

La maison Busse, de Berlin, robes et soieries, laisse 376.000 francs de dettes.

Suivant la « Gazette de Francfort », la carderie Zimmermann, de Mylau, laisse un passif de 943.000 francs.

Selon le « Berliner Tageblatt », la fabrique de béton Dis et Cie, de Dusseldorf, perd 1.250.000 francs. Son capital était de 2.250.000 francs.

L'usine métallurgique de Maurice Rosenow dépose son bilan, accusant dit le « Berliner Tageblatt », plus de 1.250.000 francs de pertes.

A Plauen Hermann-Cronheim, broderies et dentelles, entraîne de nombreuses maisons dans la ruine : 1.875.000 francs de passif.

A Hambourg, la vieille maison d'exportation Boris et Cie ne peut plus, suivant la « Gazette de Voss », faire face à ses engagements, qui seraient considérables.

LE CONGRÈS DES CLASSES MOYENNES

Paris, 4 juin. — Cinq cents groupements professionnels sont représentés au Congrès des classes moyennes, qui s'est ouvert aujourd'hui à l'Hôtel Continental. Ce Congrès porte sur l'apprentissage. Un millier d'apprentis de toute la France ont envoyé des objets confectionnés par leurs soins et exprès, dans les salons de Continental; cette exposition a été inaugurée par le ministre du Commerce. Tous les exposants ont reçu des récompenses. Plus de 150 médailles de vermeil, d'argent et de bronze ont été distribuées à titre d'encouragement.

La première séance du Congrès a été tenue sous la présidence de M. Aynard. Le député du Rhône, après avoir rendu hommage aux efforts de l'Association qui poursuit le relèvement des métiers, a éloquemment parlé de l'apprentissage qui est à réorganiser, à recréer en France. Il a insisté sur la nécessité de relever la prospérité des métiers et leur dignité, pour rendre à la classe ouvrière un instrument d'indépendance et de moralité.

M. Maurice Colrat, président de l'Association, a montré notre infériorité au point de vue de l'organisation de l'étranger. Il a insisté sur la nécessité de nous mettre résolument à l'œuvre, de faire enfin une politique de réalisation. Il a préconisé la création de chambres de métiers sur le modèle de la chambre de Limoges.

M. Charles Lamy, président de la Chambre de Commerce de Limoges, a expliqué le mécanisme et le fonctionnement de la première chambre de métiers française : installation, personnel, cours, fréquentation, budget, etc...; il a fourni d'intéressants détails qui ont vivement intéressé l'auditoire.

M. Villemin, président du groupe des chambres syndicales et des industries du bâtiment, a expliqué ce qui avait été fait dans l'industrie du bâtiment. Il a montré les dangers de l'invasion des artisans étrangers venant eux-mêmes prendre dans nos ateliers la place de nos ouvriers qui, par défaut d'apprentissage, seront réduits à leur servir de manœuvres.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

Les Incidents électoraux en Belgique

L'AGITATION A BRUXELLES ET EN PROVINCE

Nouveaux incidents à Liége. - Une grève d'employés de tramways à La Louvière
Des anticléricaux tentent d'incendier une église à Bruxelles
Mort d'un des blessés des bagarres de Verviers

UNE SOIRÉE RÉVOLUTIONNAIRE à Bruxelles

UN TRAMWAY MIS EN PIÈCES EXPLOITS D'ANTICLÉRICAUX : TENTATIVE D'INCENDIE D'UNE EGLISE

Bruxelles, 4 juin. — Ce soir, vers 9 heures et demie, rue Fosse-aux-Loups, un cortège de plusieurs milliers de manifestants se déroulait lorsqu'un tramway voulut fondre la foule. Les vitres du tramway furent brisées. Un coup de revolver fut même tiré et la voiture fut enfin complètement mise en pièces.

UN INCENDIE SACRILÈGE

LE FEU MIS A L'EGLISE S.S. JEAN ET NICOLAS. — LES INCENDIAIRES TIRENT DES COUPS DE REVOLVER.

Bruxelles, 4 juin. — Mardi soir, vers dix heures, une bande d'une centaine d'individus a mis le feu à l'église S.S. Jean et Nicolas à Bruxelles. Ils en avaient fait le siège du côté de la rue de Cologne, où ils étaient parvenus à enfoncer une porte. Ils avaient ensuite mis le feu à des bottes de paille qu'ils avaient préalablement arrosées de pétrole. Heureusement, les pompiers arrivèrent et furent rejoints par quelques agents sur lesquels les anticléricaux tirèrent en s'enfuyant, cinq coups de revolver. Aucun agent ne fut atteint mais deux d'entre eux furent grièvement brûlés aux mains en aidant à l'extinction du feu. Le Parquet a été prévenu. Aucune arrestation n'a pu être opérée.

UNE BAGARRE RUE DES CAPUCINS

CHARGES DE GENDARMERIE PLUSIEURS BLESSES LES ARRESTATIONS

Bruxelles, minuit 45. — Les manifestants, toujours en grand nombre, se dirigent de nouveau vers la ville. Rue des Capucins, ils s'attaquent au patronage Saint-Joseph, dont les vitres volent en éclat. Des coups de revolver sont tirés. La police et la gendarmerie effectuent des charges. Plusieurs des manifestants sont blessés. Des arrestations sont opérées. Les manifestants se dispersent de tous côtés. A ce moment, la pluie tombe en abondance; on espère qu'elle empêchera les manifestants de se reformer en bande.

Lors de l'arrivée des manifestants à Anderlecht, la police avertie, accourut bientôt, mais des tessons de bouteille lui furent lancés et elle dut reculer.

Après l'Emeute de Liége

LA TROUPE BARRE LA ROUTE A UN CORTEGE DE MANIFESTANTS. — UN ARRETE DU BOURGMESTRE INTERDIT LES RASSEMBLEMENTS.

Liége, 4 juin. — Dans la matinée d'aujourd'hui un cortège venant de Seraing a été arrêté aux confins de la ville, par un escadron de lanciers et a dû rebrousser chemin. Le bourgmestre a publié une ordonnance de police interdisant jusqu'à nouvel ordre, tout rassemblement sur la voie publique.

L'EMEUTE DE LUNDI SOIR

UNE DISTRIBUTION DE REVOLVERS AUX MANIFESTANTS

Liége, 4 juin. — Un ouvrier déclare avoir vu une personne dont l'accent était étranger distribuer des revolvers aux manifestants. Trois de ceux-ci en auraient accepté.

LA SOIRÉE DE MARDI

UNE MANIFESTATION SOCIALISTE COUPS DE REVOLVER UN MEETING EN PLEIN AIR

Liége, 4 juin. — A l'intérieur de la ville, 400 manifestants socialistes ont parcouru le quartier Sud. A proximité du pont d'Avray, la police a tenté de les disperser. Une dizaine de coups de feu ont été tirés de part et d'autre. Il n'y a pas de blessés. A 6 heures, tous les magasins étaient fermés. La pluie a eu raison des manifestants.

Vers neuf heures du soir, MM. Vandervelde et Hubin, députés socialistes, ont donné un meeting en plein air et ont prêché le calme à la foule. Cet appel a été mal écouté, car de nouveaux incidents se sont produits dans la soirée. Une bande révolutionnaires, au nombre d'environ 2.000, ont eu une collision avec la police et ont tiré sur elle de nombreux coups de revolver sans atteindre personne. Ils ont aussi brisé de nombreuses vitrines et fenêtres. Le service d'ordre a dû être renforcé.

EXPLOITS D'ANTICLÉRICAUX

COUPS DE FEU CONTRE LE PALAIS EPISCOPAL

Liége, 4 juin. — Pendant toute la soirée de nouveaux incidents se sont produits dans divers quartiers.

Les réverbères de plusieurs rues ont été brisés. A 10 heures 1/2, une bande de 150 individus se sont dirigés vers l'évêché dont ils ont brisé les vitres à coups de feu et ont tiré dans la direction des agents.

La brigade de la Sûreté a arrêté une douzaine d'émeutiers. A l'église Saint-Jacques et Saint-Gervais, les vitres ont été brisées.

La bagarre sanglante de Verviers

MORT D'UN BLESSÉ DE L'ECHAUFFOUREE DE LUNDI SOIR

Verviers, 4 juin. — Un des blessés de l'échauffourée de la nuit dernière est mort ce soir.

Le chômage à Verviers

UN ARRETE DU BOURGMESTRE

Verviers, 4 juin. — Le bourgmestre a pris un arrêté ordonnant la fermeture des cafés à dix heures du soir.

Beaucoup de fabriques et d'établissements industriels chôment.

L'agitation dans le Centre

GREVE DU PERSONNEL des TRAMWAYS DE LA LOUVIERE

La Louvière, 4 juin. — Une colonne de 1.500 grévistes s'est rendue à la gare de Bouvy pour inviter les ouvriers venant des Flandres, à ne pas reprendre le travail. Les Flamands sont retournés chez eux. Le personnel des tramways électriques s'est mis en grève.

Dans la Région de Charleroi

MANIFESTANTS FRANCOPHILES

Charleroi, 4 juin. — Dans la foule, les cris de « Vive la France ! » et « Vive l'annexion à la France ! » ont été poussés à plusieurs reprises

LE CONSEIL DE LA FEDERATION SOCIALISTE DECIDERA MERCREDI, LA PROCLAMATION DE LA GREVE GENERALE

Bruxelles, 4 juin. — Le bruit court qu'à la suite des incidents tragiques de Liége, le Conseil de la Fédération socialiste se réunira demain, et décidera la proclamation de la grève générale.

Les élections législatives

LES RESULTATS

L'élection de Bruxelles pour la Chambre des Représentants

Bruxelles, 4 juin. — Sont élus : 12 catholiques, 8 libéraux et 6 socialistes.

MM. Paul Janson, Hymans, Vandervelde et les ministres, MM. Renkin, Carton de Wiart, sont parmi les réélus.

La composition de la Chambre est telle qu'elle a été indiquée hier.

Les élections sénatoriales

LE RESULTAT DU SCRUTIN A BRUXELLES

Bruxelles, 4 juin. — Les résultats officiels pour le Sénat, à Bruxelles, a été proclamé ce soir à 11 heures. Contrairement aux prévisions, les deux nouveaux sièges sont attribués l'un à un socialiste, l'autre à un libéral.

UNE STATISTIQUE OFFICIELLE

Pour le Sénat, les résultats des élections sont connus au complet.

L'ancien Sénat comptait 64 catholiques et 46 libéraux et socialistes, soit 18 voix de majorité catholique.

Il y avait 93 sénateurs à élire dimanche, dont 10 nouveaux. Les catholiques obtiennent 54 sièges et les libéraux et socialistes 39. Le mois prochain, les conseils provinciaux, à leur tour, désigneront un certain nombre de sénateurs.

Le gouvernement dispose donc, jusqu'à présent, au Sénat, d'une majorité de 15 voix catholiques. Parmi les sénateurs élus ou réélus, on remarque les ministres et MM. Wiener et Poelaert, libéraux.

LES AFFAIRES MAROCAINES

LE COLONEL COURAUD NOMME GENERAL

Paris, 4 juin. — Par décret rendu sur la proposition du ministre de la guerre, le colonel Couraud, commandant le 1er régiment de marche d'infanterie coloniale, au Maroc, est nommé général de brigade.

LE SULTAN INSISTE POUR PARTIR A RABAT

Rabat, 4 juin. — On mande de Fez à la date du 2 juin :

« Le sultan demande toujours à partir pour Rabat. Aucune date ne peut encore être fixée pour ce départ.

DANS LE RIFF

UN POSTE ESPAGNOL ENLEVE PAR LES MAROCAINS. — NOMBREUX OFFICIERS ET SOLDATS TUES?

Paris, 4 juin. — La « Presse Nouvelle » communique la dépêche suivante :

Alger, — On annonce l'enlèvement, par les Marocains, du poste espagnol de Taourirt dans le Riff, occupé par les troupes françaises.

On signale qu'il y aurait 12 officiers et 80 hommes tués ou disparus

Cette nouvelle demande cependant confirmation.

Grève sanglante en Espagne

UN OUVRIER MINEUR TUÉ; UN BLESSÉ

Madrid, 4 juin. — Les mineurs du bassin de Turon, Tudella, Veuguin, Laugre et Fiaredo, au nombre de 15.000, ont déclaré la grève.

Un grave incident s'est produit à Civedo. Les mineurs grévistes empêchent le travail dans le bassin houiller, la garde civile intervint, mais elle fut reçue à coups de pierres et à coups de feu par les grévistes. Les gendarmes firent alors feu. Il y a un mort et un blessé.

Le Roi Manuel à Bruxelles

Bruxelles, 4 juin. — Le roi Manuel de Portugal, arrivé ce matin à Bruxelles, a fait une visite, dans la matinée, au Roi et à la Reine, au Palais de Bruxelles. Il quittera Bruxelles demain, et retournera en Angleterre.

L'Incendie de Constantinople

LES DEGATS

Constantinople, 4 juin. — L'incendie de Stamboul a éclaté dans le quartier de Iska-Pacha, où se trouvent la mosquée du Sultan Ahmed, et le Palais de Justice. Celui-ci a pu être préservé des flammes.

L'émotion est extrême à Stamboul. Il est presque impossible de circuler dans les rues. De forts détachements de troupes, forment des cordons et maintiennent l'ordre. Dans les quartiers de la ville éloignés de l'incendie, de la cavalerie se tient en réserve. La place de l'Hippodrome est pleine de meubles sauvés. En hâte les portefaix et les conducteurs de voitures à bras courent dans les rues avec des objets qu'ils ont sauvés. Dans le quartier de Tatila, à Constantinople, il n'y a eu que trente maisons environ brûlées.

LES JOURNAUX DE PARIS de mercredi matin

Paris, mercredi 5 juin.

LA REFORME ELECTORALE ET LES DECLARATIONS DE M. POINCARE

Du **Rappel** :

« Le gouvernement en prenant ses responsabilités, a mis la Chambre en face des siennes. Aujourd'hui il lui faut choisir publiquement au grand jour, il lui faut voter la réforme électorale ou renverser le ministère.

» M. Poincaré a tenu le langage de l'homme d'Etat, il sera entendu dans toute la France républicaine. »

De la **Petite République** :

« La question posée maintenant avec une netteté sans égale, pour étouffer la réforme, il faudra d'abord renverser le ministère et désavouer, ce faisant, la tentative de transaction sur laquelle se sont mis d'accord tous les membres du Cabinet, y compris M. Léon Bourgeois, et si pareille hypothèse se réalisait, nous demandons ce qu'il adviendrait, au lendemain d'un vote qui renverserait M. Poincaré. Qui donc pourrait gouverner, soit avec l'hostilité de la majorité des républicains, soit contre la majorité proportionnaliste? »

De la **République Française** :

« Certains radicaux affectent de croire qu'ils seront plus forts, plus malins ou plus heureux que leur chef politique, M. Léon Bourgeois, et qu'ils pourront, sans danger pour eux-même obtenir le rejet de la réforme électorale.

« Le scrutin, sur le passage à une seconde délibération, qui a suivi le vote à peu près unanime du retrait de l'urgence, a déjà pu commencer à leur servir de leçon. Il s'est trouvé hier, 400 députés contre 90, pour demander une seconde délibération de la réforme électorale sous la forme du projet de loi annoncé par M. Poincaré

» Il n'y aura pas beaucoup moins de voix au mois de juillet, avant la séparation des Chambres, pour adopter l'ensemble au fond. Il y aura eu seulement quelques grimaces et pas mal de grincements de dents avant qu'on en arrive là ; mais, dès maintenant, la réforme électorale est certaine. »

De l'**Aurore** :

« La séance a été décisive. Ce que tout le monde réclamait, le vote qui a clôturé la discussion, le programme. A l'unanimité moins cinq voix, le retrait de l'urgence a été adopté. La place est nette désormais. Le président du Conseil a demandé à la Chambre de ne plus ajourner ses décisions. Il a, du reste, été très net : il a demandé aux adversaires du projet de le combattre franchement et à visage découvert. L'heure n'est plus aux attermoiements ; où il faut faire la réforme et cela nous semble indispensable où il faut continuer à vivre dans l'incertitude et disons-le, dans le gâchis. »

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX

ROUBAIX, mardi, 4 juin 1912.

9 h. soir, 12° au-dessus de zéro, 753, pluie ou vent.
5 h. soir, 11° au-dessus de zéro, 755, pluie ou vent.
9 h. soir, 10° au-dessus de zéro, 752, pluie ou vent.

Mercredi, 5 juin 1912.

Minuit, 9° au-dessus de zéro, 752, pluie ou vent.
2 h. matin, 7° au-dessus de zéro, 752, pluie ou vent.

BUREAU CENTRAL METEOROLOGIQUE DE PARIS

PARIS, mardi 4 juin. — Une dépression assez importante persiste sur l'ouest et le nord de l'Europe ; son centre se trouve ce matin près des îles Scilly (746 mm.). On note 747 mm. en Bretagne, 750 mm. au pas de Calais. La pression barométrique continue à se relever en Islande où elle atteint 765 mm.

Le vent est fort d'entre sud et ouest sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, où la mer est agitée ou houleuse ; il souffle de directions variables sur la Méditerranée.